

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**

31 MARS 2021

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
États financiers	
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Information financière supplémentaire	
Produits et charges – Fonctionnement	16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux organismes membres de
Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (« l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

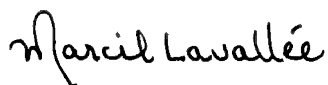
Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 4 juin 2021

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

3

	Fonds général		Fonds d'immeuble		Fonds cumulés	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
PRODUITS						
Subventions et contributions						
- Fonctionnement (note 3)	1 200 101 \$	1 215 000 \$	- \$	- \$	1 200 101 \$	1 215 000 \$
- Projets spéciaux (note 4)	708 662	698 079	-	-	708 662	698 079
Cotisations des associations membres	116 950	108 900	-	-	116 950	108 900
Inscriptions	8 929	4 987	-	-	8 929	4 987
Ententes de services	14 400	30 323	-	-	14 400	30 323
Commandites	-	12 250	-	-	-	12 250
Autres	22 258	39 189	-	-	22 258	39 189
Quote-part de la perte nette dans						
Place de la francophonie canadienne Inc.	-	-	96	(2 789)	96	(2 789)
	2 071 300	2 108 728	96	(2 789)	2 071 396	2 105 939
CHARGES						
Fonctionnement						
Salaires et avantages sociaux	661 919	665 055	-	-	661 919	665 055
Honoraires	252 826	160 484	-	-	252 826	160 484
Bureau à Québec	165 232	164 640	-	-	165 232	164 640
Coûts opérationnels	163 648	193 588	-	-	163 648	193 588
Déplacements	17 039	280 513	-	-	17 039	280 513
Publicité	30 717	25 632	-	-	30 717	25 632
Autres	4 644	4 992	-	-	4 644	4 992
Charges de fonctionnement imputées aux						
projets spéciaux (note 5)	(95 088)	(103 469)	-	-	(95 088)	(103 469)
	1 200 937	1 391 435	-	-	1 200 937	1 391 435
Projets spéciaux (note 6)	720 883	705 704	-	-	720 883	705 704
	1 921 820	2 097 139	-	-	1 921 820	2 097 139
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS						
PAR RAPPORT AUX CHARGES	149 480 \$	11 589 \$	96 \$	(2 789) \$	149 576 \$	8 800 \$

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

4

	Fonds général				2021 Total	2020 Total
	Affectations internes			Fonds d'immeuble		
	Non affecté	Investis en immobilisations	Réserve pour éventualités			
SOLDE AU DÉBUT	6 625 \$	10 401 \$	141 303 \$	285 334 \$	443 663 \$	434 863 \$
Excédent des produits sur les charges	149 480	-	-	96	149 576	8 800
Amortissement des immobilisations	2 427	(2 427)	-	-	-	-
Affectations internes (note 11)	(158 532)	-	158 532	-	-	-
SOLDE À LA FIN	- \$	7 974 \$	299 835 \$	285 430 \$	593 239 \$	443 663 \$

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2021

5

	Fonds général		Fonds d'immeuble		Fonds cumulés	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
ACTIF						
ACTIF À COURT TERME						
Encaisse	262 834 \$	77 252 \$	- \$	- \$	262 834 \$	77 252 \$
Subventions et contributions à recevoir	214 783	167 037	-	-	214 783	167 037
Débiteurs (note 7)	139 909	115 700	-	-	139 909	115 700
Frais payés d'avance	7 165	53 091	-	-	7 165	53 091
Avances (dus) interfonds, sans intérêt	(69 820)	(69 820)	69 820	69 820	-	-
	554 871	343 260	69 820	69 820	624 691	413 080
AVANCES À LA SOCIÉTÉ PLACE DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE INC., sans intérêt ni modalité d'encaissement						
	-	-	190 070	190 070	190 070	190 070
PLACEMENT – Place de la francophonie canadienne Inc.						
	-	-	25 540	25 444	25 540	25 444
IMMOBILISATIONS (note 8)						
	7 974	10 401	-	-	7 974	10 401
	7 974	10 401	215 610	215 514	223 584	225 915
	562 845 \$	353 661 \$	285 430 \$	285 334 \$	848 275 \$	638 995 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



, trésorier

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2021

6

	Fonds général		Fonds d'immeuble		Fonds cumulés	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
PASSIF						
PASSIF À COURT TERME						
Créditeurs et frais courus	65 214 \$	92 929 \$	- \$	- \$	65 214 \$	92 929 \$
Vacances courues à payer	51 922	44 403	-	-	51 922	44 403
Subventions et contributions reportées (note 10)	137 900	58 000	-	-	137 900	58 000
	255 036	195 332	-	-	255 036	195 332
SOLDES DE FONDS						
Fonds général						
Non affecté	-	6 625	-	-	151 907	6 625
Affectations internes (note 11)						
- Investis en immobilisations	7 974	10 401	-	-	7 974	10 401
- Réserve pour éventualités	299 835	141 303	-	-	147 928	141 303
Fonds d'immeuble	-	-	285 430	285 334	285 430	285 334
	307 809	158 329	285 430	285 334	593 239	443 663
	562 845 \$	353 661 \$	285 430 \$	285 334 \$	848 275 \$	638 995 \$

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**

7

	2021	2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	149 576 \$	8 800 \$
Ajustements pour :		
Quote-part de la perte nette (bénéfice net) dans Place de la francophonie canadienne Inc.	(96)	2 789
Amortissement des immobilisations	2 427	1 836
	151 907	13 425
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Contributions à recevoir	(47 746)	110 042
Débiteurs	(24 209)	19 461
Frais payés d'avance	45 926	(50 901)
Créditeurs et frais courus	(27 715)	(306 566)
Vacances courues à payer	7 519	14 403
Subventions et contributions reportées	79 900	58 000
	33 675	(155 561)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	-	(6 800)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	185 582	(148 936)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	77 252	226 188
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	262 834 \$	77 252 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) est une société sans capital-actions constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

Porte-parole principal des 2,7 millions de francophones vivant dans neuf provinces et trois territoires, la FCFA du Canada regroupe 20 membres, soit douze associations francophones porte-parole provinciales et territoriales, ainsi que huit organismes nationaux représentant divers secteurs d'activités et clientèles.

La FCFA est la voix nationale des communautés francophones et acadiennes. Elle assure la défense et la promotion des droits et des intérêts des francophones vivant en situation minoritaire au Canada. Elle agit à titre de chef de file du réseau de concertation des organismes et institutions voués au développement des communautés francophones et acadiennes.

En tant qu'organisme sans but lucratif, la FCFA est exonérée d'impôt selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fédération applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents aux opérations courantes de la Fédération sont présentés dans le Fonds général. Les opérations relatives au placement et aux avances dans la société Place de la francophonie canadienne Inc. sont présentées dans le Fonds d'immeuble.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux NCOSBL requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs présentés et sur les postes de produits et de charges constatés au cours de la période visée par les états financiers.

Constataion des produits

La Fédération comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception est raisonnablement assurée.

Les produits de cotisations des membres, d'inscriptions et d'ententes de services sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils deviennent exigibles, pourvu que leur recouvrement soit suffisamment assuré.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Subvention et contribution à recevoir

Une subvention ou contribution à recevoir est comptabilisée en actif lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception finale est raisonnablement assurée.

Ventilation des charges

La Fédération ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'elle juge adaptées à chaque type de charge qu'elle utilise. Une partie des charges de fonctionnement est ventilée aux projets selon le budget approuvé à l'accord de contribution, lequel est établi en fonction des besoins réels de la Fédération pour chaque projet.

Services reçus à titre bénévole

La Fédération ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de la Fédération.

Placement

Le placement dans les actions de la société Place de la francophonie canadienne Inc., une société satellite détenue à 41,5 %, est comptabilisé à la valeur de consolidation. Le placement est augmenté de la quote-part du bénéfice net ou diminué de la quote-part de la perte nette et des dividendes déclarés par la société Place de la francophonie canadienne Inc.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels indiqués ci-dessous :

Ameublement et équipement	15 %
Équipement informatique	30 %

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur des immobilisations

La Fédération comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa juste valeur et son coût de remplacement.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des subventions et contributions à recevoir, des débiteurs et des avances à la société Place de la francophonie canadienne Inc.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et des vacances courues à payer.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fédération détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La Fédération comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

31 MARS 2021

11

3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS – FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Ministère du Patrimoine canadien	1 080 851 \$	1 140 000 \$
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	100 000	75 000
Subvention salariale temporaire pour les employeurs	19 250	-
	1 200 101 \$	1 215 000 \$

4. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS – PROJETS SPÉCIAUX

	2021	2020
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)		
- Mise en œuvre de la stratégie nationale en immigration francophone	624 569 \$	698 079 \$
Ministère du Patrimoine canadien		
- Groupe de soutien et d'expertise en politiques publiques : étude des besoins	64 500	-
- Jeunesse Canada au travail	19 593	-
	708 662 \$	698 079 \$

5. VENTILATION DES CHARGES

Un montant total de charges de fonctionnement de 95 088 \$ (2020 : 103 469 \$) provenant de la rubrique « coûts opérationnels » a été ventilé aux projets « Mise en œuvre de la stratégie nationale en immigration francophone » et « Groupe de soutien et d'expertise en politiques publiques : étude des besoins » pour un montant respectif de 80 588 \$ (2020 : 103 469 \$) et 14 500 \$ (2020 : nul \$).

6. CHARGES DES PROJETS SPÉCIAUX

	2021	2020
Mise en œuvre de la stratégie nationale en immigration francophone (IRCC) ¹	624 569 \$	698 103 \$
Ministère du Patrimoine canadien		
- Groupe de soutien et d'expertise en politiques publiques : étude des besoins	64 500	-
- Jeunesse Canada au travail	21 049	-
Autres	10 765	7 601
	720 883 \$	705 704 \$

¹ Ce projet inclut des salaires et avantages sociaux d'un montant de 288 426 \$ (2020 : 252 917 \$).

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

12

7. DÉBITEURS

	2021	2020
Fonds général		
Taxe nette sur les produits et services à recevoir	69 054 \$	32 319 \$
À recevoir de Place de la francophonie canadienne Inc., une société satellite, sans intérêt	36 975	44 433
À recevoir des associations membres, sans intérêt	31 559	20 991
Ententes de services et autres	2 321	17 957
	139 909 \$	115 700 \$

8. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2021	2020
Ameublement et équipement	150 604 \$	146 676 \$	3 928 \$	4 621 \$
Équipement informatique	6 800	2 754	4 046	5 780
	157 404 \$	149 430 \$	7 974 \$	10 401 \$

La charge d'amortissement imputée sous la rubrique « coûts opérationnels » à l'état des résultats de l'exercice s'élève à 2 427 \$ (2020 : 1 836 \$).

9. EMPRUNT BANCAIRE

La Fédération dispose d'une marge de crédit autorisée de 200 000 \$ renouvelable annuellement au taux de base plus 2 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale et elle est inutilisée au 31 mars 2021.

10. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les variations survenues dans les soldes des contributions et subventions reportées sont les suivantes :

	2021	2020
Solde au début	58 000 \$	-
Plus : montant reçu au cours de l'exercice	1 225 251	58 000
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(1 145 351)	-
Solde à la fin	137 900 \$	58 000 \$

Les subventions reportées proviennent du ministère du Patrimoine canadien.

11. AFFECTATIONS INTERNES

Pour le Fonds général, la Fédération utilise deux fonds grevés d'affectations internes :

Investis en immobilisations

Ce fonds regroupe les activités relatives aux immobilisations.

Réserve pour éventualités

La Réserve pour éventualités a été créée afin de maintenir une certaine stabilité financière advenant une situation imprévue ou inattendue dans le futur. L'objectif fixé par la Fédération est d'amasser une réserve pour un montant équivalent à trois mois d'opération en prévision de tout imprévu.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé une résolution de transférer un montant de 158 532 \$ du Fonds général à la Réserve pour éventualités.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la Fédération sont liés aux débiteurs. La Fédération consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

De plus, la Fédération évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. La Fédération établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 52 % du total des comptes clients sont à recevoir d'une entité. La Fédération est d'avis qu'il n'y a aucun risque de crédit important découlant de cette situation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent la Fédération à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. La Fédération n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

La Fédération utilise une marge de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, elle encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de la Fédération.

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

31 MARS 2021

14

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations avec la société Place de la francophonie canadienne Inc., une société satellite, se détaillent comme suit :

	2021	2020
Charge de loyer	80 337 \$	72 594 \$
Produit d'ententes de services	14 400 \$	14 400 \$
Frais de gestion perçus	9 461 \$	9 461 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

14. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par la Fédération en vertu de baux et d'un contrat de location totalisent 197 264 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2022	112 637 \$
2023	80 877 \$
2024	3 750 \$

15. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, la Fédération signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de la Fédération pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement à un organisme de financement, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

Caution

La Fédération s'est portée garante conjointement avec trois autres organismes, jusqu'à concurrence de 458 000 \$, de l'hypothèque consentie à la société Place de la francophonie canadienne Inc. La Fédération estime que la probabilité d'avoir à engager des coûts importants en raison de cette caution est faible.

16. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Les subventions et contributions gouvernementales représentent environ 92 % des produits de la Fédération pour l'exercice clos le 31 mars 2021 (2020 : 90 %). Ces apports financiers annuels lui permettent de réaliser ses activités et ainsi de remplir son mandat. La dépendance financière résulte du fait que les activités de l'organisme seraient considérablement réduites par la perte de ces produits.

17. PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

La pandémie du coronavirus (COVID-19) est répandue à travers le monde et affecte l'ensemble des activités économiques. Les conditions liées au coronavirus évoluent rapidement et les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures d'urgence afin d'atténuer la propagation du virus. Les impacts financiers sur la Fédération dépendent du déroulement futur des événements, notamment la durée des interruptions et des restrictions commerciales imposées par le gouvernement, la progression du programme de vaccination auprès de la population et l'efficacité des mesures prises au Canada et dans d'autres pays pour combattre le virus. Ces événements sont hautement incertains et la Fédération n'est pas en mesure d'évaluer les impacts finaux qu'ils auront sur ses résultats financiers.

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE PRODUITS ET CHARGES – FONCTIONNEMENT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

16

Conformément aux exigences du ministère du Patrimoine canadien, les produits et les charges liés au fonctionnement sont les suivants :

	2021	2020
Produits		
Ministère du Patrimoine canadien	1 080 851 \$	1 140 000 \$
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	100 000	75 000
Subvention salariale temporaire pour les employeurs	19 250	-
Cotisations des associations membres	116 950	108 900
Contribution financière de l'organisme	34 465	79 148
	1 351 516	1 403 048
Charges		
Salaires et avantages sociaux	786 558	791 006
Honoraires	257 476	160 484
Déplacements	17 446	287 656
Publicité	37 044	26 835
Coûts opérationnels	192 857	223 931
Autres	4 644	4 992
Charges de fonctionnement imputées aux projets spéciaux	(95 088)	(103 469)
	1 200 937	1 391 435
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	150 579 \$	11 613 \$